

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0936 du 24/11/2020**

Arrêté du 20 novembre 2020

ARRETE PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE ADMINISTRATIF  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte détachement de M. Jean-Charles BARD dans l'emploi de chef de service comptable administratif à la Direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 01/02/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE ADMINISTRATIF  
D'UN CADRE A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE ADMINISTRATIF D'UN CADRE  
A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**



**ARRÊTÉ**

**portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable administratif, à la Direction générale des Finances publiques**

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 21 septembre 2017 fixant la liste des emplois de chef de service comptable assurant des fonctions d'encadrement, d'animation ou d'expertise comportant des responsabilités particulières ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :**

À l'issue de son détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 5<sup>ème</sup> catégorie, l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe dont le nom suit est détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 5<sup>ème</sup> catégorie exerçant des fonctions d'encadrement, d'animation ou d'expertise comportant des responsabilités particulières, conformément aux indications figurant ci-après :

N° DGFIP	CIV	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		NIVEAU DE DÉTACHEMENT	DATE D'EFFET
809395	M.	Jean-Charles	BARD	DRFIP RHÔNE	SIP EST LYONNAIS	DRFIP RHÔNE	DIRECTION	Chef de service comptable de 5 <sup>ème</sup> catégorie, administratif	Du 01/02/2021 au 31/01/2022

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 20 NOVEMBRE 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756